



## COMPTE RENDU CONSEIL DE QUARTIER "Périphérie"

**26 Juin 2018**

Conseillers de Quartier présents : Mmes Christiane KERLOCH, Monique TERRIER, MM. Daniel SERRE, Jean Claude BERRUET, René MOREAU, Claude DHUISME, André ECHARD, Francis BOUTET, Nicolas DELABROUILLE, Didier CHAUSSARD, Serge INGELAERE, Jack VANEL;

Conseillers de Quartier excusés : MM. Francis Deshoulières, Dominique GOUALIN, Joël VINDREAU, Mmes Josette TERRIER, Pascale PARICHE.

Conseillers de Quartier absents : MM. Maurice PIERRE et Benoît ROBERT.

Elus Présents : Mme le Maire, Mmes Françoise VENON et Pascale DISCOURS, MM. Régis PLISSON, Frédéric BOISJIBAULT, Robert DUBOIS et Eric MEUNIER,

Mme Françoise VENON.

M. René MOREAU est nommé secrétaire de séance.



## **Poubelles jaunes :**

Mme le Maire rappelle la réunion privée du Conseil Municipal à laquelle étaient conviés 3 conseillers de quartier délégués et au cours de laquelle M. Breton a présenté les résultats de l'étude faite par le SICTOM pour le retour du ramassage au porte à porte des emballages.

Elle précise que dans les CR établis par MM. Moreau et Mouchel il manque deux points qui lui paraissent importants et qui ont été reconnus par M. Breton :

1. La Ville n'a pas la compétence ordures ménagères
2. La Ville n'a pas été consultée sur la suppression des poubelles jaunes dans la consultation lancée par le SICTOM pour le renouvellement du contrat de ramassage des ordures ménagères.

Elle annonce la dernière proposition du SICTOM qui consiste en un ramassage en porte à porte toutes les deux semaines pour un coût annuel compris entre 25 et 30 € (chiffre exact à préciser par le SICTOM).

Elle précise que si cette solution était adoptée, elle s'imposerait à tous les Castelneuviens qui disposent aujourd'hui d'une poubelle verte individuelle.

Elle indique que les positions au sein même du bureau municipal ne sont pas concordantes, et qu'en réalité elle a du mal à se faire une opinion du souhait réel des Castelneuviens.

Elle annonce donc que la Municipalité a décidé de lancer une consultation auprès de tous les foyers Castelneuviens, par voie de coupon réponse distribué dans toutes les boîtes aux lettres et à retourner en Mairie. Pour ne pas fausser la consultation les cartons réponses ne seront pas distribués dans les logements collectifs qui ne sont pas concernés. Si le ramassage en porte à porte est rétabli, les bailleurs sociaux remettront les bacs jaunes qui leur appartiennent.

Elle demande aux Conseillers de Quartier d'inciter les Castelneuviens à s'exprimer et les invite à envoyer des conseillers pour participer au dépouillement des bulletins reçus.



## Autres questions :

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
<b>Travail sur les venelles</b>	<p>Suite à la visite en vélo du mercredi 9 mai, M. Delabrouille a réalisé un reportage photos qui a été diffusé aux Conseillers de Quartier.</p> <p>15 venelles ont été identifiées. Elles ont fait l'objet d'une proposition de noms et d'un ordre de priorité d'intervention pour leur réfection ou leur entretien.</p> <p>Le Conseil de Quartier Périphérique donne son accord sur les noms de venelles proposés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>1-venelle du Grand Piporette .</li><li>2-venelle de la Cigale.</li><li>3-venelle du Grillon .</li><li>4-venelle de l'Ormeau .</li><li>5-venelle des Maquisards .</li><li>6-venelle des Vignerons .</li><li>7 ,8 10 ,11-Sentier à l'Âne.</li></ul> <p>pour la partie qui relie la rue du Mont aux Prêtres à la Loire ils proposent venelle de la Prise d'Eau .</p> <ul style="list-style-type: none"><li>12-venelle St Martial .</li><li>13-venelle du gros Luizard.</li><li>14-sans nom car sans issue ?</li><li>15-venelle des Guérines .</li></ul> <p>2 venelles sans n° à proximité de la chapelle de l'Epinoy : -venelle Etroite et venelle de la Tour.</p>

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
	<p>Les venelles à traiter en priorité sont celles reliant les écoles, à savoir les numéros 1, 2, 5 et 12 plus la 13 qui permettra via le parc du Château de relier le centre, à la route de Fay-aux-Loges et la salle de tennis couverte lorsque le mur d'enceinte du parc sera ouvert (fin 2018).</p> <p>Par ailleurs un groupe de scouts qui viendra en camp sur Châteauneuf (sur un terrain privé) s'est proposé pour effectuer des tâches d'intérêt général en échange de quelques facilités accordées par la Ville. La Municipalité a pensé leur demander de nettoyer une venelle. La venelle sera choisie parmi les priorités ci-dessus</p> <p><b>R. Dubois</b> fera part de ce travail dans les Conseils d'Ecole de l'année prochaine pour inciter les parents à utiliser ces venelles qui sont sans risques vis-à-vis de la circulation automobile.</p> <p>Concernant le Sentier à l'Âne, Mme le Maire a noté que certains riverains avaient des efforts de nettoyage.</p> <p>La Ville va écrire au propriétaire qui a barré la venelle pour lui proposer un échange de terrains afin de rouvrir ce cheminement. Cet écrit permettra d'éviter un transfert de propriété automatique du fait de l'occupation trentenaire.</p> <p>La Ville va mandater un géomètre pour faire les relevés nécessaires (<b>R. Plisson</b>).</p> <p>Un article sera inséré dans le prochain Castelneuvien pour évoquer ce travail et la réouverture de certaines venelles (<b>F. Venon</b>).</p>

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
<p>Les CQ questionnent Mme Venon sur le comportement de certains habitants qui ne respectent pas la quiétude dominicale et font du bruit avec leurs tondeuses.</p>	<p>Mme <b>Venon</b> va rééditer le guide du mieux vivre qui avait été établi par les précédents CQ, sous la forme d'un 4 pages qui sera distribué pour informer les nouveaux Castelneuviens.</p>
<p><b>Point sur le déploiement de la fibre optique.</b></p> <p>La question posée concerne le raccordement des abonnés là où la fibre passe dans la rue en souterrain. En effet les abonnés SFR sont reliés à la fibre et les abonnés des 3 autres opérateurs ne peuvent pas l'être. Même si SFR a remporté le marché avec le Département du Loiret (Lysséo), cette situation de monopole pose problème.</p> <p>Quel est la durée de ce monopole ?</p>	<p>Une société mandatée par le CD45 recense actuellement les poteaux qui ne supporteraient pas le poids de la fibre pour les branchements en aérien. Le CD45 devrait passer un avenant pour compléter le déploiement de la fibre.</p> <p>Concernant la durée de la période de monopole accordé contractuellement à SFR, <b>Mme le Maire</b> va se renseigner et donnera la réponse aux CQ.</p> <p>Actuellement SFR a fait des propositions aux autres opérateurs, mais les tarifs de location demandés sont trop élevés.</p> <p>Le Département va tenter d'intercéder pour que les opérateurs trouvent un accord.</p>
<p><b>Plan de circulation pendant les travaux de sortie de la tangentielle.</b> (information de la Ville)</p> <p>A cette occasion D. SERRE demande où en est l'installation des panneaux 50km/h promis en avril 2015 (cf. questions diverses du 07/04/2015).</p>	<p>La tangentielle sera fermée pendant 2 semaines en juillet, le trafic sera dévié à partir de St Denis-de-l'Hôtel.</p> <p>Mme le Maire informe qu'elle a demandé aux services du département que la RD2060 soit enquillée au droit du carrefour avec la rue de la Blondelière afin 1°) de sécuriser ce carrefour, 2°) éviter une recrudescence du trafic pendant les travaux de réfection de la chaussée et du rond-point en 2019. Ceci a été fait le 26 juin.</p> <p>Il est précisé que comme à Chécy les travaux du rond-point seront réalisés sans fermeture de la circulation.</p>

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
	Concernant les panneaux 50km/h, ils ont été commandés et seront livrés à partir du 23 juillet. Ils seront ensuite installés en fonction des disponibilités des ST.
<b>Travaux place du Port.</b>	<p>La phase actuelle d'enfouissement des réseaux devrait s'achever à l'été. Les travaux reprendront en septembre et seront beaucoup plus importants qu'actuellement. Ils seront réalisés en partant de la Grande Rue du Port en allant vers la Loire, en assurant un passage par l'une ou l'autre voirie.</p> <p>Un essai grandeur nature de passage des véhicules agricoles encombrants sera effectué avant la pose du revêtement définitif.</p>
<b>Chantiers en cours ou à venir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travaux Place du Port : Les travaux d'enfouissement des réseaux sont terminés (les raccordements ne sont pas encore faits). Les travaux sont interrompus pendant l'été pour ne pas gêner la saison des commerces. Ils reprendront le 15 septembre et devraient être achevés pour la fin de l'année.</li> <li>✓ Rue de la Cigales deux plateaux surélevés vont être posés pour diminuer la vitesse des automobilistes. La solution des places de stationnement en quinconce n'est pas pertinente à cause des entrées dans les propriétés.</li> </ul>
<b>Questions diverses des CQ :</b> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pb des nettoyages des fossés jurés qui ont occasionné des inondations chez les riverains du quartier de la Blondelière</li> <li>2. Pb du fauchage rue des Grands Billons et de la présence du</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. M. Octave, propriétaire doit se mettre en rapport avec les riverains pour avancer dans la résolution de ce problème</li> <li>2. Cette rue est mitoyenne avec St Martin d'Abbat et le garage est</li> </ol>

Questions posées par les Conseillers de Quartier	Réponse apportée par la Municipalité
<p>garage automobile</p> <p>3. M. Moreau fait observer que selon lui l'herbe des berges de Loire sur la promenade du Chastaing n'est pas fauchée assez bas</p> <p>4. Discussion sur la propreté des trottoirs</p> <p>5. Interrogation de Mme Terrier sur la nouvelle interdiction de stationner à l'entrée du camping</p> <p>6. Le mur d'enceinte du parc a été réparé. Demande si le mur sera bien ouvert pour permettre aux piétons de passer du parc à la route de fay :</p>	<p>sur le territoire de cette commune. Il faut aller voir le Maire.</p> <p>3. Elle est fauchée en totalité une fois par an par une entreprise extérieure avec un matériel spécial. 2x par an le passage du tracteur de la ville avec une épareuse mais le bras n'est pas assez long pour aller jusqu'en bas. De plus, il y a une fleur invasive, la renouée, qui doit être supprimée au fur et à mesure et qui est sur des parcelles définies et donc taillée plus souvent ce qui donne des hauteurs de taille différente.</p> <p>4. Deux entreprises privées, dont une entreprise d'insertion, sont mandatée pour nettoyer les trottoirs en appui aux services de la Ville. R. Plisson rappelle que l'utilisation de désherbants chimiques est maintenant prohibée et que les habitants devront malheureusement s'habituer à voir un peu d'herbe sur les trottoirs.</p> <p>5. Mme le Maire précise que lors de la renégociation avec M. Chatouillat, propriétaire du terrain du camping, celui-ci a demandé qu'on prenne des mesures pour interdire le stationnement de véhicules indésirables dans l'allée. Une barrière sera installée pendant la fermeture du camping.</p> <p>6. oui ce sera bien fait avant décembre 2018.</p>

**FIN DE LA REUNION À 20h30**